

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Diotrol Protect Plus

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits d'imprégnation pour le bois, curatifs, contiennent du solvant, faible teneur en aromatiques
/Anwendung gemäss technischem Merkblatt

Für breite Öffentlichkeit und berufliche Verwender. Gebinde > 1kg nur für berufliche Verwender.

Moyen de préservation du bois
/ Application voir fiche technique

Pour les utilisateurs public et les utilisateurs professionnels. Emballage >1 kg seulement pour les utilisateurs professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	Maurolin AG	
Rue:	Bodenackerstrasse 64	
Lieu:	CH-4657 Dulliken	
Téléphone:	+41(0)62 285 30 70	Téléfax: +41(0)62 285 30 80
e-mail:	info@maurolin.ch	
Internet:	www.diotrol.com	

Fournisseur

Société:	Diotrol AG
Rue:	Heuriedweg 30 A
Lieu:	D-88131 Lindau am Bodensee
Téléphone:	+49 (0)8382 88 99 310
e-mail:	info@diotrol.com
Internet:	www.diotrol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CH EU Toxzentrum Zürich, telefon +41 44 251 51 51**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention	Danger
d'avertissement:	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 2 de 8

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Entsorgung gemäss den geltenden örtlichen Vorschriften.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P331 NE PAS faire vomir.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
52645-53-1	3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine			< 1 %
	258-067-9			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H332 H302 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 3 de 8

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Holzschutzmittel

/Anwendung gemäss technischem Merkblatt

Für breite Öffentlichkeit und berufliche Verwender. Gebinde > 1kg nur für berufliche Verwender.

Moyen de préservation du bois

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 4 de 8

/ Application voir fiche technique

Pour les utilisateurs public et les utilisateurs professionnels. Emballage >1 kg seulement pour les utilisateurs professionnels

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
pH-Valeur:		non déterminé
Modification d'état		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		190 °C
Point d'éclair:		63 °C
Inflammabilité		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		0.6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:		7 vol. %
Température d'auto-inflammabilité		
solide:		non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 5 de 8

gaz:

non applicable

Température de décomposition:

non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:
(à 50 °C)

<3 hPa

Densité (à 20 °C):

0.8 g/cm³

Hydrosolubilité:

La réalisation de l'étude n'est pas
nécessaire car la substance est connue
pour être insoluble dans l'eau.**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage:

non déterminé

Densité de vapeur:

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
52645-53-1	3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	Producteur
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Rat	Producteur
	par inhalation vapeur	CL50 mg/l	>0.45	Rat	Producteur
	par inhalation aérosol	ATE	1.5 mg/l		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 6 de 8

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
52645-53-1	3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 8.9 mg/l	96 h	Fish	Producteur	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

UMWELTGEFÄHRDENDER STOFF, FLÜSSIG, N.A.G.
(M-PHENOXYBENZYL-3(2,2-DICHLORVINYL)-2,2-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLAT)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Code de classement:

M6

Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 7 de 8

14.1. Numéro ONU:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PERMETHRIN (ISO))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PERMETHRIN (ISO))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PERMETHRIN (ISO))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III

Étiquettes:

9 / N

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

aucune/aucun

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 97.99 % (783.922 g/l)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

Numéro d'enregistrement biocide: CHZN4535

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Protect Plus

Date de révision:

Code du produit: 75105

Page 8 de 8

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)